Saint-Léger
EN GAUME

Bulletin communal n°157 - Juin 2025



Au cœur de la Commune
La Donnerie Communale
Page 6

Ecoles & Enseignement
Page 48

Associations, Fêtes & Folklore
Page 64

Saint-Léger
EN GAUME

Rue du Château 19
6747 Saint-Léger
+32 (0) 63 23 92 94
contact@saint-leger.be
www.saint-leger.be
Commune de Saint-Léger

HEURES D'OUVERTURE

Tous les services sont ouverts :
Lundi : 9h-12h
Mardi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 13h-16h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h

Le reste de la semaine, les différents services restent disponibles sur rendez-vous.

Permanence des guichets le samedi : 9h-12h

COMPLEXE SPORTIF

RÉSERVATIONS DES SALLES-
centresportif@saint-leger.be

OUVERTURE CAFÉTÉRIA

Horaires **hors saison estivale**
Mardi, jeudi et un vendredi sur deux de 19h à 23h
Horaires **durant la saison estivale**
Du lundi au jeudi, de 13h à 21h
Du vendredi au dimanche, de 13h à 22h

reka
print | large format printing
packaging | goodies

PAROLE DE Bourgmestre

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Attentifs et à votre écoute, nous tentons chaque jour, au mieux et en fonction de nos moyens de répondre aux demandes qui nous parviennent. Il y a des attentes ponctuelles et des souhaits de plus grande envergure.

La modification budgétaire votée fin mai nous permet d'envisager des projets qui répondent à vos attentes. La rénovation de la salle des fêtes de Châtillon couplée avec la rénovation de toute l'ancienne maison communale va permettre entre autres la création de salles de réunion. Nous envisageons aussi le rafraichissement de la salle des fêtes de Saint-Léger, la rénovation de routes, de parkings, l'amélioration de l'éclairage du terrain B du football de Saint–Léger sur lequel l'hélicoptère médicalisé pourra à nouveau atterrir, ce qui représente un atout pour votre santé à tous. Nous prévoyons aussi de revoir l'aménagement de nos cimetières : plus de colombariums, des aires de dispersion, une parcelle aux étoiles ... et un entretien régulier de ceux–ci.

Les beaux jours sont là et le soleil brille ! Beaucoup d'entre vous profitent de cette belle météo pour se balader et découvrir ou re–découvrir nos belles contrées. Afin que chacun se sente en sécurité, je rappelle aux propriétaires de chiens de vous promener avec votre animal tenu en laisse et je vous remercie également de veiller à ne pas laisser trainer leurs déjections sur les chemins et trottoirs.

Ce bulletin communal sent le retour du soleil avec ses bals, ses fêtes de villages, barbecues, big jump, ouverture de la saison estivale du lac ... Je vous souhaite d'en profiter tout en restant dans la juste mesure afin que chacun puisse vivre ces moments dans la joie et la sérénité.

Bel été à toutes et à tous !

Votre Bourgmestre
Vinciane GIGI





ÉCHOS DU CONSEIL

Les mois de mars, avril et mai ont été riches en décisions et en projets pour la commune de Saint-Léger. Retour sur les principaux éléments débattus et votés lors des séances du Conseil communal des 26 mars, 23 avril et 28 mai 2025.

SÉANCE DU 26 MARS 2025

La séance a débuté par l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente. Ensuite, le Conseil a désigné Grégory SIKLENKA comme représentant communal au sein de l'ASBL « Le Musée Gaumais », en remplacement de Virginie SCHMIT. Ce choix s'est inscrit dans une volonté de renouvellement et d'ouverture vers de nouveaux profils intéressés par la culture locale.

Chantal RONGVAUX a, quant à elle, été confirmée dans son mandat au conseil d'administration de « La Maison Virtonaise ».

Tomaso ANTONACCI a officiellement prêté serment en tant que nouveau Directeur général de la commune. La bourgmestre et le président du Conseil ont profité de cette occasion pour remercier Valérie GROSJEAN, qui assurait jusque-là la fonction par intérim, pour son investissement.

Le Conseil a également validé le déclassement et la vente de plusieurs biens du service travaux, notamment une tractopelle et une camionnette. Sur le plan du développement rural, le rapport annuel 2024 du PCDR a mis en lumière plusieurs pistes, parmi lesquelles la rénovation de la maison Guillaume, la création de logements tremplins et l'installation de voies lentes intra-communales. Le partenariat culturel avec TribalSouk a été reconduit, traduisant une volonté de redynamiser l'offre culturelle locale.

Concernant la sécurité, la dotation communale pour la zone de secours Luxembourg a été arrêtée à 204.246 euros. Plusieurs

subventions exceptionnelles ont été accordées : 200 euros à l'association Action Damien, 720 euros à la crèche « La Petite Plante » et 9.700 euros au club de football de Meix-le-Tige pour la remise en état de l'éclairage du terrain.

En matière de gestion des déchets, la taxe a été expliquée par une hausse de 30 % des tarifs Idélux. Malgré cela, la commune n'en répercute que 93 % sur les citoyens, bien en-deçà du taux conseillé. Pour compenser, chaque ménage recevra un chèque de 40 euros à dépenser dans les commerces locaux. La séance s'est clôturée par l'approbation d'un projet solidaire du Conseil communal des enfants, qui organisera une vente de biscuits au profit de la SRPA.

SÉANCE DU 23 AVRIL 2025

La réunion d'avril a confirmé la bonne dynamique communale autour des projets structurants. Après l'approbation du procès-verbal de mars, le Conseil a décidé d'entamer l'élaboration d'un Schéma de Développement Communal (SDC), un outil stratégique qui permettra de mieux planifier l'évolution du territoire communal.

Un partenariat avec Idelux Eau a été validé pour l'utilisation de l'outil numérique « Cart'Eau », destiné à faciliter la gestion du réseau d'eau. Par ailleurs, le Conseil a adapté le règlement concernant la délégation de certains actes liés au personnel non-enseignant.

Une nouvelle taxe sur les logements touristiques insolites a été adoptée (300 euros par an et par logement), tandis que le dispositif des chèques citoyens a été reconduit pour soutenir le pouvoir d'achat local. En matière de gestion du territoire, le Conseil a renouvelé les baux de chasse pour une durée de neuf ans.

Divers points ont été validés concernant l'enseignement communal, notamment les désignations d'emplois vacants pour l'année scolaire à venir et les règlements d'ordre intérieur et d'études. Une motion a également été adoptée concernant la régulation des populations de ratons laveurs, espèce invasive menaçant la biodiversité locale.

Enfin, plusieurs désignations ont été opérées au sein d'intercommunales, et un audit d'Idelux a été approuvé dans un souci de transparence et de gouvernance.

SÉANCE DU 28 MAI 2025

Lors du Conseil de mai, de nombreux sujets financiers et techniques ont été abordés. Tout d'abord, la commune a approuvé le programme 2026-2028 du Contrat de Rivière Semois-Chiers. Celui-ci comprend des actions en faveur de la qualité des cours d'eau et prévoit une contribution annuelle de 2.823 euros.

Le compte communal 2024 a été présenté par le receveur régional et validé. Il affiche un boni budgétaire de plus d'un million d'euros, malgré une baisse des recettes liées à la vente de bois et à l'impôt des personnes physiques. La modification budgétaire n°1 pour 2025 a également été votée. Elle prévoit notamment des investissements pour les écoles, les cimetières, l'achat de terrains, des équipements pour les maraîchers et la rénovation de la salle des fêtes de Châtillon, qui devrait devenir une maison multiservices.

La commune a par ailleurs validé une dotation de 445.000 euros à la zone de police Sud-Luxembourg, en augmentation par rapport à l'année précédente. Plusieurs dépenses ont été approuvées, dont le remplacement de l'éclairage du terrain B du club de football de Saint-Léger (20.500 euros) et l'achat d'une nouvelle camionnette pour le service travaux.

Dans un esprit de solidarité, la commune a octroyé des subventions exceptionnelles à l'ASBL « Sauvons Bambi » (150 euros), à la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardenais (250 euros) et à Oxfam Belgique (200 euros).

Enfin, le Conseil a acté une série de délégations et de provisions de caisse pour faciliter le fonctionnement quotidien des services communaux. Il a aussi décidé d'introduire une demande de subvention auprès d'Infrasports pour la création d'un espace multisports à Châtillon. L'adhésion de la commune à la charte « Handycity » pour l'inclusion des personnes en situation de handicap a été confirmée, marquant une volonté claire de renforcer l'accessibilité à long terme.

La séance s'est conclue sur les prises de position de la commune lors des assemblées générales de diverses intercommunales.

LE REPAS DES AÎNÉS *prend des couleurs printanières*

Ce jeudi 22 mai, dès 7h30 les ouvriers communaux étaient à l'œuvre pour installer le podium, la piste de danse et les tables.

Le personnel du complexe et quelques bénévoles étaient également présents pour dresser les tables et les garnir, préparer les boissons et aménager la salle.

Vers 11h30, les premiers aînés arrivaient déjà pour être bien placés.

Et pour midi quart, les 200 inscrits avaient pris place à table pour trinquer avec un verre de bulles.

Le repas concocté par Manuel MIGEAUX (Les petits gourmands) a ravi tous les palais.

La musique et les chansons de Michel TOURET ont entraîné de nombreux danseurs sur la piste.

Une belle journée appréciée de tous au vu des nombreux remerciements et mots gentils que nous avons reçus.

Un grand merci en tout cas au personnel communal et aux bénévoles (préparation, service, vaisselle, rangement, ...), au traiteur et à l'animateur. Merci également à l'administration communale de proposer une telle journée à ce prix super démocratique.

Sans eux, ce ne serait pas possible.

ET MERCI AUSSI À TOUS CES AÎNÉS FINALEMENT ENCORE BIEN JEUNES.











À l'année prochaine.



ACCÈS ET CONDITIONS DE DÉPÔT

à la Donnerie communale

La Donnerie communale est accessible uniquement aux citoyens de la commune, durant les heures d'ouverture du recyparc. Toutefois, afin de respecter son fonctionnement, l'accès à la Donnerie ne sera plus possible après 17h30.

HORAIRE D'OUVERTURE

DE LA DONNERIE)

- **Du mardi au vendredi :** de 10h30 à 17h30
- **Le samedi :** de 9h à 17h30
- **Fermeture :** les lundis, dimanches, jours fériés légaux ainsi que lors des fermetures exceptionnelles du recyparc.

LOCALISATION

Rue des Neufs Prés à Saint-Léger, à côté du recyparc.

OBJETS ACCEPTÉS :

- Vaisselle,
- Jeux et jouets,
- Articles de puériculture,
- Décoration intérieure et extérieure,
- Petit électroménager,
- Matériel informatique,
- Téléphones,
- Outils,
- Matériel scolaire,
- Accessoires de sport et animaux,
- Accessoires de mode (petite maroquinerie, ceintures, bijoux, ...).

OBJETS REFUSÉS :

- Vêtements,
- Chaussures,
- Denrées alimentaires,
- Médicaments,
- Produits cosmétiques,
- Produits entamés,
- Plantes,
- Armes,
- Vaisselle cassée/ébréchée,
- Meubles.

CONDITIONS DE DÉPÔT

L'accès à la Donnerie est strictement réservé aux habitants de la commune de Saint-Léger. Cette mesure vise à limiter la fréquentation par des personnes extérieures, notamment les brocanteurs, et à garantir un cadre serein et respectueux du travail accompli par nos bénévoles.

Les objets déposés doivent être en bon état d'usage, propres et non-obsolètes.

Aucun dépôt ne peut être effectué devant le conteneur en dehors des heures d'ouverture.



ALTERNATIVES :

Dépôt des vêtements

Les vêtements ne sont pas acceptés à la Donnerie.

Merci de les déposer à la Vesti-boutique du CPAS.

Horaires d'ouverture de la Vesti-boutique :

- Chaque jeudi : de 9h30 à 11h30
- Les premiers lundis de chaque mois : de 17h à 18h30

Objets volumineux : apportez une photo de qualité avec vos coordonnées (numéro de téléphone/adresse e-mail), un panneau d'affichage est disponible à l'entrée de la Donnerie pour les afficher.

En complément de la Donnerie, la page FB « Je cherche ou je donne sur la commune de Saint-Léger » permet également le don ou l'échange d'objets.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre respect des consignes.







LE CPAS VOUS INFORME...



TAXI SOCIAL

Pour plus de renseignements ou si vous voulez prendre un rendez-vous, vous devez contacter la permanence du taxi-social du CPAS **du lundi au vendredi, excepté le mardi, de 8h30 à 11h30 au+32 (0) 63 60 83 49 ou au +32 (0) 63 60 83 48.**

BRICO-DEPANNAGE

Pour plus de renseignements ou si vous voulez prendre un rendez-vous, vous devez contacter la permanence du service brico-dépannage du CPAS **du lundi au vendredi, excepté le mardi, de 8h30 à 11h30 au +32 (0) 63 60 83 49 ou au +32 (0) 63 60 83 48.**





SAC CONFORT

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'assistante sociale Anne DI IULIO, **au +32 (0) 63 60 83 49.**

SENIOR FOCUS - LA PETITE BOÎTE JAUNE QUI PEUT SAUVER UNE VIE !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'assistante sociale Anne DI IULIO, **au +32 (0) 63 60 83 49**.



REZO POUCE : L'AUTOSTOP SÉCURISÉ ET SOLIDAIRE À PORTÉE DE MAIN !

Saviez-vous qu'il existe un moyen simple, gratuit et sécurisé de se déplacer localement… même sans voiture ?



Le service **Rezo Pouce** est un dispositif d'autostop encadré, accessible via l'application Mobicoop, qui favorise les déplacements de proximité tout en créant du lien social et en limitant notre impact environnemental.

Un service encore trop méconnu…

D'après une enquête récente menée auprès des usagers, l**e bouche-à-oreille reste le principal moyen de découvrir Rezo Pouce**, devant les réseaux sociaux et les médias traditionnels. Cela montre que si le service est apprécié, il mérite encore d'être mieux connu !

Pourquoi utiliser Rezo Pouce ?

Les personnes interrogées l'utilisent avant tout par **envie d'aider** (61 %) et par **conscience écologique** (44 %). Que ce soit pour aller au travail, faire des courses ou rejoindre une activité, **covoiturer devient un acte solidaire et responsable**.

Une utilisation encore timide mais prometteuse

Aujourd'hui, **seulement 17 % des personnes inscrites ont déjà utilisé le service**, souvent de manière occasionnelle. Parmi les freins : le manque d'information, une certaine méfiance envers l'autostop ou encore la préférence pour s'organiser entre proches. Pourtant, celles et ceux qui essaient Rezo Pouce le trouvent pratique et convivial !

Ce qui pourrait tout changer

L'étude révèle aussi des pistes d'amélioration :

- **mieux faire connaître l'application Mobicoop** et son onglet Rezo Pouce,
- **mieux expliquer le fonctionnement**
- **améliorer la livraison des cartes d'usager et autocollants**,
- et surtout, **renforcer la communication**, notamment auprès des jeunes (via des influenceurs ou des événements dédiés).

mobi sudlux

ET SI VOUS ESSAYIEZ ?

Que vous soyez conducteur ou passager, **Rezo Pouce est ouvert à toutes et tous**. Il vous suffit de vous inscrire (en ligne sur mobisudlux.be ou dans votre administration communales) d'afficher votre autocollant et/ou de prendre votre carte de membre avec vous, et le tour est joué !

Une manière simple d**e faire des rencontres, réduire votre empreinte carbone,** et **donner du sens à vos trajets quotidiens.**

Rejoignez le mouvement ! **Ensemble, réinventons la mobilité de proximité.**

Pour plus d'information :

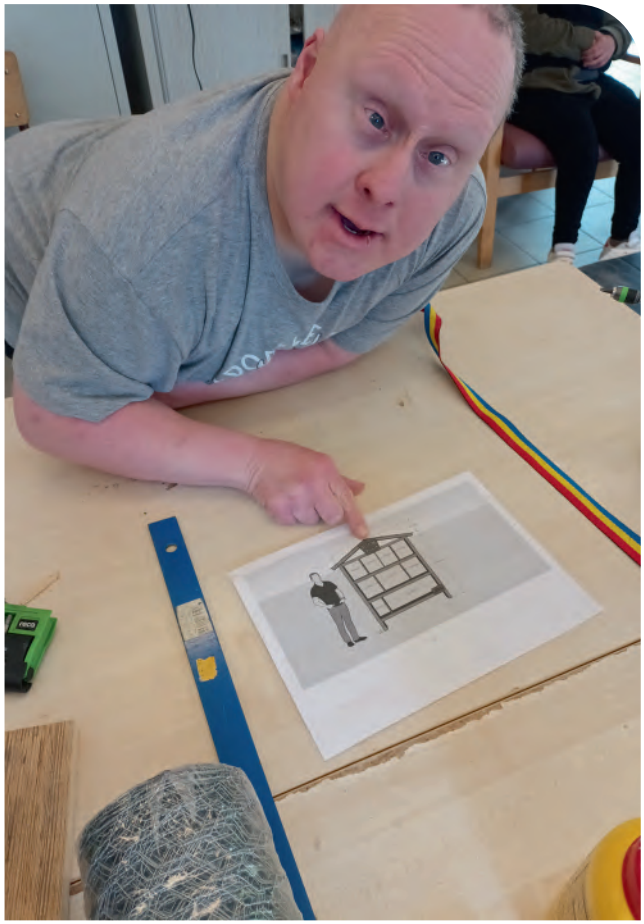
mobisudlux.be ; Facebook ou Insta : mobisudlux

DES CITOYENS EN ACTION

pour le Petit Loucet



Dans le cadre de l'appel à projet « Citoyens en Action », plusieurs beaux aménagements ont vu le jour au Petit Loucet en 2024.

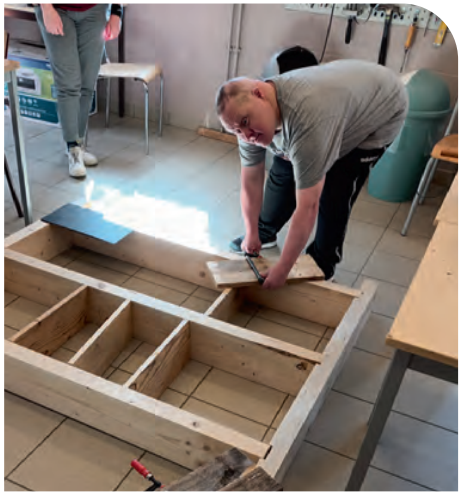


Un espace de convivialité a été créé avec l'installation d'une table de pique-nique, et le remplacement progressif des carrés potagers a commencé — un grand merci à **Monsieur Jean MICHEL** pour son précieux coup de main !

L'**hôtel à insectes** a également fait peau neuve. Ce superbe modèle XXL **a été entièrement conçu et réalisé par les résidents du Fourneau David – les Iris de Châtillon**. Leur travail remarquable mérite d'être souligné : un immense merci à eux.

L'installation a été effectuée par leurs soins, avec le soutien **des bénévoles du Petit Loucet**.

Un grand bravo et merci à toute l'**équipe de bénévoles** investie dans ce projet : **Muriel S, Laurence Gi, Manu, Cathy, Éric, Muriel L, Thérèse, Sophie, Sébastian, Laurence Ga, Lydia et Achille.**



Grâce à cet engagement collectif, le Petit Loucet continue de s'embellir et de renforcer son rôle de lieu de partage et de nature.

AMÉLIORATION *des berges du Marache*

Afin de permettre au Ton de mieux couler et ainsi limiter les risques d'inondations, les berges ont été écartées et refaites avec de grosses pierres. Celles-ci rendent la finition du travail très beau. Des petites niches dans lesquelles les poissons peuvent se poser ont été prévues entre les pierres. Plus en amont de cette réalisation, les berges ont été surélevées toujours avec comme souci la limitation des inondations.











LOCAL *pour les archives communales*

L'aménagement du futur local d'archives a commencé. Il se situe au 1er étage, à droite de la bibliothèque quand on se trouve dans la cour derrière l'administration communale. Une passerelle permettra aux employés de rejoindre le local depuis leur bureau. Le rez-de-chaussée sera destiné à des rangements de plus gros matériaux.





LES FONTAINES *de Chatillon*

Depuis de nombreux mois, le service travaux réfléchit à faire revenir l'eau dans les fontaines du village de Châtillon. Elle s'écoule encore à certains endroits, car si la source est la même, il y a plusieurs conduites différentes.

Le chef des travaux accompagné d'ouvriers ont passé une fraise dans le début de la conduite (fontaine située au milieu de la Grand rue à Châtillon). Ils ont découvert un aqueduc suivi d'un tuyau en plomb. Des racines qui bouchaient le passage ont été détruites par la fraise. Mais en la tirant pour la ressortir, elle a emmené des pierres, et est restée coincée au niveau de la jonction entre l'aqueduc et le tuyau. Il a fallu casser le trottoir pour la récupérer...

On avance mais petits pas par petits pas. Il n'y a pas de plan, juste un joli dessin retrouvé dans les archives. Toute l'équipe travaux est motivée mais tout le monde comprendra que d'autres priorités les attendent.

LUMINAIRES

le long des routes



ORES a entamé la phase 5 du remplacement des luminaires. 58 postes vont être remplacés par du LED. Saint-Léger est presque terminé. Il restera le village de Chatillon et celui de Meix-le-Tige. Nous souhaitons demander à la société de mettre un petit coup d'accélérateur dans le remplacement.

PLACEMENT D'UN SURPRESSEUR

sur le Haut de la Cloche

Il était attendu depuis longtemps et aujourd'hui pour le plus grand plaisir des habitants du Haut de la Cloche, un surpresseur a été installé sur leur conduite. Cela va permettre d'améliorer le débit de l'eau à la sortie des robinets.

MISE EN SERVICE *de bodycams*

Depuis le vendredi 13 mai, tous les membres du personnel de Police de la Zone Sud-Luxembourg sont dotés de bodycams, conformément au cadre légal en vigueur.

Ce dispositif vise à renforcer la transparence des actions policières, à protéger tant les citoyens que les policiers, et à prévenir les incidents lors des interventions. L'utilisation des bodycams sera strictement encadrée par des protocoles internes et fera l'objet d'un suivi rigoureux.



CIRCULER À TROTTINETTE ÉLECTRIQUE, OUI...

mais pas n'importe comment !

Depuis le 01 juillet 2022, l'usager d'une trottinette électrique doit être âgé de 16 ans, il lui est interdit de transporter un passager, de rouler sur le trottoir et de la stationner n'importe où.



EXPLICATIONS:

LES USAGERS DE TROTTINETTES ÉLECTRIQUES SONT DES CONDUCTEURS

Les utilisateurs de trottinettes motorisées sont assimilés aux cyclistes et ils doivent, de facto, suivre les mêmes règles du code de la route que celles prévues pour les conducteurs de bicyclettes.

L'article 2.15.2 du CR définit l'engin de déplacement motorisé : tout véhicule à moteur à une roue ou plus, dont la vitesse maximale est, par construction, limitée à 25 km à l'heure. C'est notamment le cas des trottinettes motorisées, les chaises roulantes électriques ou des gyropodes à une ou deux roues.

ÂGE MINIMUM ET PASSAGER INTERDIT

L'âge minimal des conducteurs de trottinettes à propulsion électrique est fixé à 16 ans.

Exceptions : dans les zones résidentielles et les zones de rencontre, sur les chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes, cavaliers et conducteurs de speed pédélec ainsi que dans les zones piétonnes et dans les rues réservées au jeu.

Sauf si l'engin de déplacement a été conçu pour transporter plus d'une personne, il est désormais interdit de transporter des passagers. C'est le cas des trottinettes qui ne sont prévues que pour déplacer une seule personne.

OÙ PUIS-JE CIRCULER ET STATIONNER ?

La trottinette NON montée n'est pas considérée comme un véhicule, l'usager n'est pas considéré comme un conducteur et il doit obligatoirement la pousser sur le trottoir.

En tant que conducteur, l'usager est obligé de circuler sur la chaussée ou sur la piste cyclable lorsqu'elle est praticable. Il est interdit de rouler sur le trottoir.

Les trottinettes doivent être dorénavant rangées en dehors de la chaussée et des zones de stationnement de telle manière qu'elles ne gênent pas ou ne rendent pas dangereuse la circulation des autres usagers, sauf aux endroits signalés par les panneaux routiers additionnels de type M19 à M24.

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Les trottinettes électriques doivent être munies en permanence d'un catadioptre blanc à l'avant et d'un catadioptre rouge à l'arrière et d'une signalisation latérale constituée, soit d'une

bande réfléchissante de couleur blanche de chaque côté des repose-pieds, soit d'une bande réfléchissante de couleur blanche en forme de cercle continu de chaque côté du pneu de la roue avant et de la roue arrière ou de la combinaison des deux types précédents.

Elles doivent également être équipées d'un avertisseur sonore pouvant être entendu à une distance de 20 mètres et doivent être pourvues de freins suffisamment efficaces.

La largeur maximale d'une trottinette est d'un mètre.

Les conducteurs de trottinettes étant assimilés à des cyclistes, ils doivent, entre la tombée et le lever du jour ainsi qu'en toute circonstance où il n'est plus possible de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 200 mètres, utiliser à l'avant et à l'arrière un feu fixe ou clignotant non éblouissant. A l'avant, le feu doit être blanc ou jaune, à l'arrière, rouge.

Le feu rouge arrière doit être visible la nuit par atmosphère limpide, à une distance minimale de 100 mètres.

Enfin, vu le nombre d'accidents ayant entraîné des lésions corporelles, il est vivement recommandé de porter un casque de protection.

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, le conducteur d'une trottinette électrique doit présenter sa carte d'identité ou le titre qui en tient lieu, aux autres personnes impliquées qui le lui demandent.

À l'instar de tout conducteur âgé de plus de 15 ans, il doit en effet être porteur de sa carte d'identité ou du titre qui en tient lieu et est tenu de la présenter à toute réquisition d'un agent qualifié faite à l'occasion d'une infraction à la police de la circulation routière ou d'un accident de la circulation.

L'assurance en responsabilité civile n'est pas obligatoire mais néanmoins fortement recommandée. À défaut, une assurance familiale peut intervenir en cas d'accident. Souscrire à une protection juridique est également conseillé.













RESSOURCERIE
Famenne Ardenne Gaume

COLLECTE GRATUITE À DOMICILE

Nous récupérons vos **biens réutilisables** en bon état : bibelots, livres, vaisselle, décoration, jouets, meubles...

CONTACT

Planifiez votre collecte gratuitement :

0800 11 878

PERMIS ET VIGNETTES DE CHASSE 2025

Infos pratiques



Comme chaque année, les **directions territoriales du SPW Intérieur et Action sociale** procéderont à la **délivrance des permis et vignettes de chasse** à partir du **2 juin 2025**, entre **9h et 12h**.

Attention : le bureau de Namur a déménagé !

Voici les adresses actualisées des différents bureaux où vous pouvez vous rendre :

NAMUR
(nouvelle adresse)
Avenue Bovesse 100
5100 Jambes
081/71.56.02

ARLON
Place Didier 45
6700 Arlon
063/58.90.60

WAVRE
Avenue Einstein 12
1300 Wavre
010/23.55.56

LIÈGE
Esplanade Simone Veil 1
4000 Liège
04/224.56.04
04/229.75.34
04/229.75.76

MONS
Rue Achille Legrand 16
7000 Mons
065/32.80.25
065/32.81.25

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le bureau le plus proche de chez vous.

Pensez à anticiper votre demande et à vérifier les documents nécessaires à l'obtention de votre permis.

LA SURCHAUFFE DES LOGEMENTS

L'arrivée des beaux jours s'accompagne souvent d'une hausse des températures à l'intérieur des logements. Ce phénomène, appelé surchauffe, réduit le confort thermique et peut avoir des effets néfastes sur la santé des occupants.

CE PROBLÈME DEVIENT DE PLUS EN PLUS FRÉQUENT EN RAISON DE PLUSIEURS FACTEURS :

- **Le réchauffement climatique**, qui entraîne des vagues de chaleur plus longues et plus fréquentes ;
- **L'isolation thermique des bâtiments**, conçue pour conserver la chaleur en hiver, mais qui peut aussi l'emprisonner en été ;
- **L'augmentation de la surface vitrée**, notamment lorsque les fenêtres sont mal orientées ou non protégées ;
- **Le manque de ventilation efficace**, qui empêche l'évacuation de l'air chaud.

COMMENT SE PROTÉGER DE LA SURCHAUFFE ?

Heureusement, il existe plusieurs solutions simples et efficaces pour limiter la surchauffe dans un logement :

- **Limiter les apports solaires** : Installer des protections solaires extérieures (stores, bannes, volets, films solaires) sur les fenêtres et les fenêtres de toitures permet de bloquer la chaleur avant qu'elle ne pénètre à l'intérieur.
- **Végétaliser les abords** : Les plantes grimpantes, les toitures végétalisées ou les arbres plantés à proximité du bâtiment créent de l'ombre et rafraîchissent naturellement l'air ambiant.
- **Ventiler intelligemment** : Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir ou même toute la nuit favorise un rafraîchissement naturel. Si un système de ventilation est installé, il est conseillé de le faire fonctionner à débit maximal la nuit pour extraire les calories accumulées, puis de le réduire en journée. Pour les systèmes doubles flux équipés d'un by-pass, il est recommandé d'activer ce dernier la nuit afin de ne pas réchauffer l'air entrant.
- **Réduire les apports internes de chaleur** : Éteindre les appareils électriques inutilisés, privilégier les plats froids pour éviter l'usage du four ou de la cuisinière, et utiliser un éclairage LED permettent de limiter la production de chaleur à l'intérieur.
- **En dernier recours : la climatisation** : Bien qu'efficace, la climatisation consomme beaucoup d'électricité, ce qui la rend coûteuse à l'usage. De plus, dans les zones urbaines denses, la multiplication des climatiseurs contribue à l'augmentation de la température locale extérieure, renforçant ainsi le phénomène de surchauffe.

Plus d'informations et de conseils, neutres et gratuits, au Guichet Énergie Wallonie.

Wallonie énergie Guichets

Bureau d'Arlon
Rue de la porte neuve 20, 6700 Arlon
Tel : 063 / 21.35.30
Guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h
ou sur rendez-vous

Permanences sur rendez-vous :
Martelange : 2ème jeudi du mois (15h00-18h00)
Aubange : 3ème jeudi du mois (13h30 – 16h30)
Rossignol : 4ème jeudi du mois (13h30-16h00)

Energie.wallonie.be

RATON LAVEUR : *attention à cet invité indésirable !*

Le raton laveur, originaire d'Amérique du Nord, s'est installé en Belgique depuis plusieurs années. Malgré son apparence sympathique, ce petit mammifère au masque noir, souvent perçu comme mignon, est en réalité une espèce invasive dont la présence représente une menace pour la biodiversité locale et la santé publique.



En juillet 2024, la Wallonie a confirmé **les premiers cas de baylisascariose** chez les ratons laveurs sur le territoire belge. Il s'agit d'une maladie parasitaire transmissible à l'humain, causée par un ver rond (Baylisascaris procyonis) présent dans les excréments de l'animal.

QUELS SONT LES RISQUES POUR LA SANTÉ ?

Chez l'humain, l'infection est rare mais potentiellement **très grave** : les larves du parasite peuvent migrer dans l'organisme et provoquer des troubles neurologiques, oculaires ou viscéraux. Les jeunes enfants sont particulièrement à risque, notamment lorsqu'ils jouent dans des zones fréquentées par des animaux sauvages (bacs à sable, abris de jardin, etc.).

Le parasite peut également survivre **plus d'un an dans l'environnemen**t, ce qui rend la prévention essentielle.

UNE MOBILISATION COMMUNALE FORTE

Consciente de ces dangers, la Commune de Saint-Léger a adopté, lors du Conseil communal du 23 avril 2025, une **motion sollicitant le Gouvernement wallon** pour la mise en place de **mesures urgentes et efficaces de régulation** du raton laveur. Cette décision reflète une volonté claire de **protéger la santé des habitants et préserver notre environnement naturel.**

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER POUR SE PROTÉGER

En présence ou en zone fréquentée par des ratons laveurs :

- **Ne jamais toucher ni approcher un raton laveur**, qu'il soit vivant, blessé ou malade.
- **Ne manipulez pas un animal mort** sans **gants jetables étanches** et **masque de protection**.
- **Ne nourrissez pas les ratons laveurs**, même s'ils semblent inoffensifs.
- **Fermez les bacs à sable** quand ils ne sont pas utilisés.
- **Surveillez les jeunes enfants** : évitez qu'ils mettent de la terre à la bouche.
- **Lavez-vous soigneusement les mains** après toute activité de jardinage.
- **Tenez vos chiens en laisse** dans les forêts, **vermifugez-les régulièrement**, et **ramassez leurs crottes** (obligation légale).
- **Ne laissez pas votre chien approcher** ou toucher un raton laveur (vivant ou mort).
- **Cueillez les baies sauvages à plus de 50 cm du sol, lavez toujours** les fruits et légumes, et **cuisez les produits** issus de zones potentiellement contaminées (jardins, champs, forêts).



TIQUES : *un petit geste pour une grande cause…*

et une protection gratuite à connaître !

Les tiques sont bien plus qu'une simple nuisance lors de balades en forêt ou au jardin. Elles peuvent transmettre des maladies graves, comme **la maladie de Lyme** ou **l'encéphalite à tiques**. Heureusement, il existe aujourd'hui des moyens simples pour agir à la fois pour sa santé et pour la science.

UN SERVICE UTILE DE SCIENSANO : SIGNALER ET ENVOYER LA TIQUE

Après une simple inscription sur le site **tiquesnet.sciensano.be**, il vous est possible de :

1. **Signaler une piqûre de tique** en ligne en indiquant le lieu de la piqûre.
2. **Envoyer la tique** gratuitement par la poste ! Une enveloppe spéciale est imprimable via le site. Il suffit d'y coller la tique avec du scotch (sans autre manipulation) avant l'envoi.

 Ces données permettent de **mieux suivre la présence des tiques en Belgique** et de faire avancer la recherche sur les maladies qu'elles transmettent.

UN VACCIN GRATUIT CONTRE L'ENCÉPHALITE À TIQUES

On le sait moins, mais certaines tiques peuvent transmettre une encéphalite virale grave, provoquant des atteintes neurologiques.

Bonne nouvelle : dans plusieurs régions à risque, **un vaccin gratuit est proposé**, en particulier pour les personnes actives en plein air (promeneurs, forestiers, scouts, etc.).

Toutes les informations sur cette vaccination sont disponibles sur : ***vaccination-info.be/maladie/encephalite-a-tiques***

EN RÉSUMÉ

- Ayez le bon réflexe : **signalez vos piqûres de tiques** pour faire avancer la recherche.
- Protégez-vous : **renseignez-vous sur la vaccination contre l'encéphalite à tiques**.
- Et surtout : après chaque balade, **inspectez bien votre peau** (et celle des enfants !).

Une action simple peut protéger votre santé et faire progresser la science !

À LA DÉCOUVERTE DE L'AÏKIDO :

pour les enfants, les adultes. . . et les seniors !

L'Aïkido, un art martial japonais, est bien plus qu'une simple discipline de combat. C'est une voie vers l'harmonie, la maîtrise de soi et le développement personnel. Que vous ayez 10 ans ou 80 ans, l'Aïkido vous offre une opportunité unique de découvrir une pratique enrichissante et accessible à tous.

Imaginez un espace où vous pouvez apprendre à canaliser votre énergie, à améliorer votre équilibre et à renforcer votre confiance en vous. L'Aïkido ne nécessite pas de force physique brute ; il repose sur des mouvements fluides et des techniques de défense qui utilisent la force de l'adversaire contre lui-même. C'est une discipline qui prône la non-violence et la paix intérieure.

Pour les jeunes, l'Aïkido est une excellente manière de développer la discipline, la concentration et le respect des autres. Pour les adultes, c'est une occasion de se détendre, de se ressourcer et de maintenir une bonne condition physique. Et pour les seniors, l'Aïkido offre des exercices doux qui favorisent la mobilité et la santé mentale.

Rejoignez-nous et découvrez comment l'Aïkido peut transformer votre vie. Venez essayer une séance et ressentez la puissance de l'harmonie et de la sérénité. L'Aïkido est une aventure pour tous, peu importe l'âge.

OÙ :

Complexe sportif de Saint Léger, petite salle d'arts martiaux.

QUAND :

Tous les vendredis

À QUELLE HEURE :

- Enfants de 18H30 – 19H30 (à partir de 10 ans)
- Adolescents et adultes de 19H45 à 21h. (à partir de 14 ans)

Débutant(e)s accepté toute l'année !

Tenue de pratique souhaitée, pour les cours d'essai, pantalon large et tee-shirt.

Venez rencontrer l'équipe, lors des inscriptions de la saison prochaine le vendredi 29 Août à partir de 18h30, ou lors du séminaire d'Aikido, le 15 novembre



LE CLUB DE BADMINTON DE SAINT-LÉGER

célèbre 40 ans de passion sportive

UNE ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS, RECORDS ET CONVIVIALITÉ

Le **Club de Badminton de Saint-Léger** a soufflé ses **40 bougies** cette année, marquant quatre décennies d'engagement sportif, de développement local et de convivialité. Une étape importante célébrée dignement par la grande famille du club, qui continue de croître et de rayonner bien au-delà des limites communales.

UN ANNIVERSAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL ET ÉMOUVANT

Pour fêter cet anniversaire symbolique, le club a organisé un **souper festif** réunissant **60 personnes** issues de **plusieurs générations de joueurs et leur famille**. Un moment riche en émotions et en souvenirs, ponctué par la projection de **photos retraçant l'histoire du club**, de ses débuts à d'aujourd'hui.

Une belle manière d'honorer ceux qui ont contribué à faire du club ce qu'il est devenu : une référence sportive locale et régionale.

UNE COMMUNAUTÉ ACTIVE ET EN CROISSANCE

Le club compte désormais **150 membres**, dont **64 jeunes**, preuve de sa capacité à attirer, former et fidéliser les nouvelles générations. La jeunesse occupe une place centrale, bénéficiant d'un encadrement de qualité et d'une ambiance motivante, où le plaisir du jeu prime.

DES TOURNOIS POUR TOUS LES PUBLICS

Chaque saison, le club propose **quatre tournois variés,** qui rythment l'année sportive :

- **Le tournoi parents-enfants**, moment de partage et d'amusement entre les enfants et leurs parents
- **Le tournoi amical**, ouvert à tous dans un esprit de détente et de découverte
- **Le tournoi officiel,** inscrit dans le calendrier des compétitions Nationales
- **Le tournoi de Noël**, événement convivial autour de Noël

UNE PRÉSENCE DANS LES COMPÉTITIONS INTERCLUBS

De plus, le club aligne **3 équipes en interclubs,** qui défendent fièrement les couleurs de Saint-Léger sur les terrains régionaux. L'esprit d'équipe, la combativité et le respect de l'adversaire sont les maîtres-mots de ces rencontres compétitives. Une 4ème équipe viendra se rajouter la saison prochaine.

UNE IMPLICATION LOCALE BIEN ANCRÉE

Au-delà des terrains, le club s'engage également dans la vie communale. Sa **participation aux crèches de Noël** illustre parfaitement sa volonté d'être présent et impliqué dans les traditions et les événements du village.

UN TOURNOI NATIONAL HISTORIQUE

Point d'orgue de la saison, le **tournoi national** a rassemblé cette année **175 joueurs venus de toute la Wallonie**. Organisé sur deux jours, l'événement s'est déroulé dans une ambiance à la fois compétitive et chaleureuse.

Après l'effort, le réconfort : **110 barbecues** ont été réservés par les participants et leurs familles, avant de conclure la journée par une **soirée festive animée par un DJ**, dans une ambiance conviviale et dansante.

UNE BELLE DYNAMIQUE POUR LES ANNÉES À VENIR

Fort de ce bilan exceptionnel et de cette belle dynamique, le Club de Badminton de Saint-Léger aborde l'avenir avec ambition et sérénité. Entre **formation des jeunes**, **compétitions interclubs**, **tournois conviviaux** et **engagement local**, tous les ingrédients sont réunis pour que l'histoire continue de s'écrire… avec passion.

40 ème Anniversaire





14 AOÛT – CONCERTS

SOIRÉE CONCERTS GRATUITE EN PLEIN AIR
AVEC FOODTRUCKS

15 AOÛT – 3X3

TOURNOIS EN JOURNÉE
U18 & ÉQUIPES MIXTES

16 AOÛT – JOURNÉE FAMILLE

BBQ DU CLUB À 12H (SUR INSCRIPTION)
APRÈS-MIDI JEUX POUR ENFANTS

La Petite Plante
pour s'épanouir

AU PROFIT DE
L'ASBL LA PETITE
PLANTE
À MUSSON

PLUS D'INFOS?
0493 72 76 06
basketforcharity@gmail.com
Événement Facebook



LE GAUMAIS BRILLE EN FINALE

de la coupe provinciale des réserves !

L'équipe B du Gaumais Saint-Léger s'est hissée pour la seconde année consécutive en finale de la coupe de la Province des équipes réserves.

Alors qu'elle avait réussi l'exploit de remporter le trophée la saison précédente, ce vendredi 23 mai 2025, l'équipe a, cette fois, dû s'incliner face à Bertrix City C sur le score du 8-6.

Cela restera un superbe parcours et une superbe vitrine pour notre club qui revit depuis désormais 10 ans.

Tout le club vous convie volontiers dès septembre pour ses matches dont ceux à domicile qui se jouent un vendredi sur deux de 20h à 23h au complexe sportif de Conchibois.

Finalement, le Gaumais tient à remercier les nouveaux élus provinciaux et plus particulièrement l'échevin des sports, Marc Hubert, pour sa présence lors de la finale et d'autres matchs à domicile du club.

INDIAKA – *Envie de bouger ?*









ADRESSE

Centre sportif, Lac de Conchibois, B-6747 Saint-Léger

HORAIRE

Tous les mardis, de 13h45 à 16h45 (+ moment convivial autour d'un verre)
Co-voiturage possible au départ d'Arlon, Martelange, Izel, Habergy...

PRIX

2 € par séance
17 € de cotisation annuelle (assurance EnéoSport incluse)

INTÉRESSÉ(E) PAR UN ESSAI ?

Le premier cours est gratuit et couvert par l'assurance.
Un certificat médical sera ensuite requis si vous souhaitez poursuivre.

POURQUOI ESSAYER L'INDIAKA ?

L'**Indiaka** est un sport ludique et accessible à tous, qui se pratique sur un terrain de volley. Il oppose deux équipes mixtes de 5 à 6 joueurs, âgés de 50 à 99 ans !
Les séances se déroulent selon un programme progressif :

- Échauffement
- Entraînement
- Étirements (adaptés aux capacités de chacun)

On utilise un « **indiaka** », un gros volant formé de quatre plumes rouges fixées sur une base en mousse, que l'on frappe avec la paume de la main. Un excellent moyen de faire bouger le corps tout en s'amusant !

Bougez-vous, ça fait un bien fou !

CONTACT

0496 10 60 95 – 0497 11 91 04

WEBSITE ET VIDÉOS

indiakagaume.jimdofree.com

LE COMITÉ

- Raymond WEHRERT : coach et président
- Margot IBBA : secrétaire, trésorière
- Pierre CYLNY : animateur
- René GEORIS
- Michelle
- Valentin
- Jean-Claude SPIES : chargé de communication


TRIATHLON
SAINT-LÉGER
13 & 14
SEPT. 2025
DU PMX
13.09.2025
Courses jeunes
13h30 : Kids C · Duathlon
14h30 : Kids B · Duathlon
16h00 : Kids A · Triathlon
17h30 : Jeunes C · Triathlon
14.09.2025
Découverte
400m · 10km · 3km
10h00 : Jeunes B
11h30 : Adultes
Sprint
750m - 20km - 5km
13h30 : Jeunes A et Juniors
15h30 : Adultes
Challenge
Enchainement Découverte
et Sprint
Inscriptions &
infos
https://bit.ly/3Y9CNzi
PowerMaxX
Trévires Triathlon Club
J.D.B.S.
FIT'N RUN
BIVWAK
architecture studio
La bordure
CAFE CYCLISTE
GO SCORE
Kolmio
BoConcept
VF BIKE
BuildTec
Saint-Léger en Gaume



LES NEWS *de la bibli*

« DU ROMAN À L'ÉCRAN – ROBOT SAUVAGE »

Cette année, les élèves de 5e et 6e primaires de l'école de Châtillon et leur institutrice Mme Natacha ont participé à l'opération « Du roman à l'écran » en collaboration avec la bibliothèque, la Médiathèque nouvelle et la Province de Luxembourg.

Pour commencer, chaque élève a reçu en prêt son propre exemplaire du roman de Peter BROWN « Robot sauvage » paru en 2016, pour lui permettre de le lire à son rythme.

Les enfants ont ensuite assisté à la projection du film d'animation « Le robot sauvage », réalisé par Chris SANDERS et sorti en octobre 2024.

Quelles sont les différences entre le roman et le film ? Comment peut-on décrire les personnages principaux et l'évolution de leurs relations ? Quelle est la signification et la symbolique du titre ? Autant de questions auxquelles les élèves ont répondu avec entrain et pertinence.





VISITES DE CLASSES

Vous les avez peut-être croisés lors d'un passage à la bibliothèque : ils prennent de la place, ils font du bruit, ils en mettent partout… Mais qu'est-ce qu'on aime ça !

Tout au long de l'année scolaire, ce ne sont pas moins d'une centaine d'animations qui ont eu lieu dans nos locaux avec des enfants issus des classes des 4 écoles de nos villages. Les petits (et grands) élèves de Saint-Léger viennent à pieds et les élèves de Châtillon et Meix-le-Tige profitent de bus mis à leur disposition par l'Administration Communale, merci à elle.

Lecture d'histoires, rallye lecture, découverte des jeux de société, recherches documentaires, il y en a pour tous les goûts et tous les niveaux.

Merci aux enseignantes pour leur confiance !



CLUB DE LECTURE « ENTRE 2 LIVRES »

Notre Club de Lecture continue de se réunir une fois par mois. Les « Coups de cœur » des membres sont mis en avant à la bibliothèque, vous les reconnaitrez facilement grâce aux signets apposés dans chaque livre et accompagnés d'un petit commentaire, d'un avis.

LES « RENDEZ-VOUS DU VENDREDI »

Un vendredi sur deux d'octobre à avril, l'ambiance monte d'un cran à la bibliothèque grâce aux « Rendez-vous du vendredi ». Parties de cartes, jeux de lettre ou de société, bavardages, café et tartes : voilà les secrets bien gardés par nos participants pour passer une après-midi conviviale dans la bonne humeur. Animations ouvertes à toutes et tous.

LE PROGRAMME ESTIVAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

Cet été la bibliothèque fermera ses portes une semaine en juillet, et une semaine en août :

- du Lundi 21 juillet au Samedi 26 juillet inclus
- du Samedi 16 août au Samedi 23 août inclus





Dans le cadre du projet « Lire dans les Parcs », la Roulotte de Lili accueillera les enfants à partir de 3 ans au bord du lac plusieurs jours durant les vacances.

Notre désormais incontournable soirée contée « Il était une fois : Au coin du lac » se tiendra le vendredi 5 septembre.

Rendez-vous sur la page Facebook et sur le site de la bibliothèque pour plus d'infos.





CONTACT

ABOUT PIZZA

Les créateurs de pizza à Saint-Léger

Nichée au cœur du charmant village de Saint-Léger, au 10 rue des Neufs Prés, **ABOUT PIZZA** n'est pas une simple pizzeria. C'est le projet de créateurs de pizza passionnés, qui mettent leur savoir-faire artisanal au service du goût et de l'authenticité.

Chaque dimanche soir, de 18h à 21h, le four à bois s'allume pour offrir une expérience unique : Ici, les pizzas sont **préparées minute**, sous vos yeux, par un chef passionné, exclusivement avec des produits frais et de qualité. Leur pâte est faite à partir d'ingrédients simples et naturels. Le feu de bois confère à chaque pâte une texture croustillante et un arôme inimitable, pour le plus grand plaisir des amateurs de bonne cuisine.

La carte, soigneusement élaborée, propose une belle sélection de pizzas savoureuses, dont la fameuse **Pesto di Limone**, une création originale et incontournable, qui surprend par sa fraîcheur et son caractère.

Que vous soyez du coin ou simplement de passage, ABOUT PIZZA vous invite à découvrir une adresse où la passion de la pizza se déguste dans chaque bouchée.

Mais ABOUT PIZZA, c'est aussi un service de traiteur sur mesure pour vos événements privés ou professionnels. Mariages, anniversaires, soirées d'entreprise : offrez à vos invités le plaisir d'une pizza artisanale, où que vous soyez.

Pour plus d'informations ou pour passer une commande, vous pouvez les contacter par téléphone **+32 498 13 90 13** ou les **médias sociaux : https://www.facebook.com/aboutpizzaandme**

Si vous avez d'autres questions ou si vous souhaitez des recommandations supplémentaires, n'hésitez pas à demander !

aboutpizza6747@gmail.com



Adresse : 10 rue des Neufs Prés, 6747 Saint-Léger

Ouverture : tous les dimanches de 18h à 21h

Service événementiel : privé et corporate, sur demande

Une passion, un savoir-faire, une signature :
ABOUT PIZZA, *l'art de la vraie pizza.*

À LA DÉCOUVERTE DE SAINT-LÉGER,

entre nature et patrimoine

Le **Syndicat d'Initiative de Saint-Léger en Gaume** vous invite à participer à la nouvelle édition des **Balades Léo-Saison 2025**. Ces **promenades guidées** sont l'occasion rêvée de (re)découvrir les richesses naturelles et patrimoniales de notre belle commune et de ses alentours.
Chacune des balades, d'une longueur de **6 à 8 km**, est accessible à tous et proposée à un tarif très doux : **2,00 €** par participant. Le **départ est fixé à 19h00** pour chaque date. Munissez-vous de bonnes chaussures de marche, et pourquoi pas de jumelles pour mieux apprécier les panoramas !

PROGRAMME DES BALADES

MEIX-LE-TIGE – Jeudi 26 juin
Le Grand Touffu
Départ : Parking de l'église de Meix-le-Tige

SAINT-LÉGER – Jeudi 3 juillet
Autour de Chandele
Départ : Parking du cimetière de Saint-Léger

CHÂTILLON – Jeudi 10 juillet
Panorama sur les Hauts (prévoir jumelles)
Départ : Parking de l'église de Châtillon

SAINT-LÉGER – Jeudi 17 juillet
L'Ange Gardien
Départ : Lac de Conchibois

GENNEVAUX (Musson) – Jeudi 24 juillet
La Grande Fin
Départ : Aire de repos de Gennevaux

SAINT-LÉGER – Jeudi 31 juillet
Le Parcours du Miel – Présentation des nouveaux panneaux
Départ : Lac de Conchibois
Cette dernière balade sera suivie d'un BBQ convivial au bord du lac (pain saucisse à 3,50 €). Réservation possible lors d'une balade précédente ou par téléphone.

INFOS & RÉSERVATIONS

Syndicat d'Initiative de Saint-Léger : +32 (0) 471 66 96 18

Une initiative soutenue par la **Province de Luxembourg, Visit Wallonia, Visit Gaume**, et **Terroir Créatif en Gaume**.



LE PASS 2025 *du Domaine de Chevetogne est arrivé :*

à vous les escapades nature à petit prix !

Bonne nouvelle ! **Le Pass 2025 du Domaine provincial de Chevetogne** est disponible au tarif préférentiel de **102 €** pour les résidents de notre commune. Un accès illimité à un monde de nature, de jeux et de détente vous attend… et les **jours LOISIR** (avec toutes les activités incluses) ont commencé depuis le samedi 29 mars !



UN UNIVERS DE DÉCOUVERTES POUR PETITS ET GRANDS

Avec votre Pass 2025, profitez en famille de :

- **14 plaines de jeux originales** pour enfants,
- **Activités saisonnières :** barques, mini-golf, petit train, ferme des petits, piscines en plein air,
- **Sentiers nature** enchanteurs pour les balades et l'évasion,
- Et bien d'autres surprises à découvrir tout au long de l'année !

C'est l'escapade idéale pour **se reconnecter à la nature** sans se ruiner !

UN GESTE QUI PROFITE À TOUS

Chaque Pass acheté permet à la commune de bénéficier, l'année suivante, d'entrées gratuites pour ses associations et ses habitants les plus fragilisés. En vous abonnant, vous offrez donc bien plus qu'un accès privilégié : vous contribuez à un élan de solidarité locale !

Profitez de cette opportunité pour passer une année pleine d'aventures et de détente !

Le Conseil Communal des enfants

Le Conseil communal des enfants affectionne les animaux. C'est donc tout naturellement qu'un projet est né : préparer des biscuits puis les vendre afin de récolter de l'argent pour le donner à la SRPA (Société Royale Protectrice des Animaux).

Les petits conseillers (et les grands) ont confectionné plus de 1700 biscuits en 2 matinées.

Avec motivation et dans la bonne humeur,
un sacré travail accompli !







Merci à Eric DE BELDER et Patrick PONCELET de l'Atelier du pain pour leur aide précieuse !












Vente de biscuits
pour les animaux
de la SRPA













CCE
Conseil Communal des Enfants de Saint-Léger









Merci à tous les clients.

Votre geste a permis de récolter **1349 €.**
Une belle somme que le Conseil communal des enfants a remise en main propre à la SRPA d'Arlon.



LES STAGES DE *cet été*

Pour des informations mises à jour régulièrement, visitez le site de l'Accueil temps Libre Saint-Léger www.sites.google.com/site/atlsaintleger ou la Page Facebook Accueil Temps Libre – Saint-Léger

âge des enfants	du 7 au 11 juillet	du 14 au 18 juillet	du 21 au 25 juillet	du 28 juillet au 1er août	du 4 au 8 août	du 11 au 14 août	du 18 au 22 août
2,5 ans		Plaine "Les super-héros" COMPLET	Plaine "Les saisons" COMPLET	Plaine "La musique" COMPLET			
3 ans						11-15 août ! Stage Ateliers de Giulia	Stage musique
4 ans							
5 ans	Stage Animasens COMPLET	Stage nature COMPLET	Plaine "Des années 70 à aujourd'hui"	Plaine "Les fêtes"	Stage basket et activités ludiques	Stage chant	Stage Vélo/Roller (matins et/ou après-midis) COMPLET
6 ans							20-22 août ! Stage vannerie
7 ans		Stage musique et art	Stage Ateliers de Giulia		Plaine "Le cinéma" COMPLET		
8 ans			Stage foot				
9 ans							
10 ans							
11 ans							
12 ans							
et + ...							


STAGE DE FOOT
Du 21 au 25 juillet
URSL Saint-Léger
Catégories : U6 à U14
5 à 14 ans
Débutant ou confirmé
Horaire : 9h-16h
Garderie assurée de 8h00
jusqu'à 17h30
Tarif : 110€
Repas complet à midi
Collation à 10h et 16h
INFO & INSCRIPTION
En ligne : urslsaintleger.be
Evénements / Stage Eté 2025
Tel : +352.621.358.734
Adeps
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES


STAGE
DU 11 AU 14/8
À SAINT-LÉGER
PLONGEZ DANS L'UNIVERS
MAGIQUE DE L'OPÉRA
(8-12 ANS)
TRIBAL SOUK
www.tribalsouk.org


STAGE
BASKET
activités ludiques
4-8 août
5-12 ans
eagles.saintleger
@gmail.com
EAGLES
BASKET CLUB SAINT-LÉGER


STAGE
DE MUSIQUE ET ART
14 -18 JUILLET
salle des fêtes
Châtillon
de 9h à 12h
pour les 6-11 ans
MUSIQUE ET ART - DANS TOUS LES SENS !
Viens créer, expérimenter et apprendre la musique et d'autres formes d'art avec un groupe multi-âge et un accompagnement bienveillant.
L'animatrice passionnée d'outils d'intelligence collective et de communication positive proposera un cadre basé sur l'écoute et l'entraide pour permettre à toutes et tous de développer un / des projets artistiques en se soutenant mutuellement.
Apprentissages de la lecture de la musique / initiation à un instrument / créations de chansons / danse et des activités d'art plastique inspirées du vivant pourront être au menu – en fonction des demandes des enfants.
Des sorties en extérieur feront partie du programme.
inscriptions
Min 6 max 10 inscriptions possibles
csanyizita@lilo.org
à apporter
collation, gourde et vêtements qui peuvent se salir + un set de vêtements de rechange
prix
100 €
Possibilité de payer le prix de soutien pour permettre à des familles moins aisées de pouvoir bénéficier du stage : 120€.
En fonction des engagements dans ce sens, les places de 80€ s'ouvriront.


STAGE
DE MUSIQUE
18-22 AOÛT
salle des fêtes
Châtillon
de 9h à 12h
pour les 3-5 ans
LES AVENTURES MUSCIALES DE HUGO L'ESCARGOT
Stage d'éveil musical dans un cadre bienveillant où l'imaginaire et les jeux d'expression corporelle visent à donner envie aux enfants de s'aventurer toujours plus dans le monde de la mélodie.
Une animatrice passionnée et expérimentée proposera des moments de chant, jeux de doigts, histoires, rondes – en respectant les besoin des petit.e.s stagiaires.
Découverte d'une grande variété d'instruments : percussion, guitare, flûtes, violon, violoncelle, piano (synthétiseur), xylophones, cithare...
Il y aura une attention particulière portée à la communication positive et la confiance. Des petites sorties en extérieur feront partie du programme.
inscriptions
Min 6 max 8 inscriptions possibles
csanyizita@lilo.org
à apporter
collation, gourde et vêtements qui peuvent se salir + un set de vêtements de rechange
prix
100 €
Possibilité de payer le prix de soutien pour permettre à des familles moins aisées de pouvoir bénéficier du stage : 120€.
En fonction des engagements dans ce sens, les places de 80€ s'ouvriront.


Les Explorateurs
de l'Art
Les Ateliers de Giulia
Du 21 au 25 Juillet
De 6 à 12 ans
Du 11 au 15 Août
De 3 à 6 ans
De 9h à 16h
Salle des Fêtes,
Châtillon
Réservation:
0498/81.25.42
giuliavaira@hotmail.com


STAGE ENFANTS
ETÉ 2025
SAINT-LÉGER
Reconnexion
avec le
vivant
Nature &
saule
80 euros
pour 3 Jours
20 au 22
août
Vannerie
6-12 ANS
LIEU : 5 RUE D'ARLON
ÉCOLE LIBRE
À SAINT-LÉGER

PLAINE ÉTÉ 2025 SAINT-LÉGER

La plaine des petits (2,5 - 4 ans)

à Meix-le-Tige Ecole communale : 2 Rue d'Udange

14 – 18 juillet	21 – 25 juillet	28 juillet – 1er août
COMPLET	COMPLET	COMPLET
les super-héros	les saisons	la musique

La plaine des grands

5-12 ans	5-12 ans	4-12 ans
21 – 25 juillet	28 juillet – 1er août	4 – 8 août
à Saint-Léger	à Saint-Léger	à Châtillon
École communale 7 Rue de Conchibois	École communale 7 Rue de Conchibois	Salle des fêtes 76 Grand Rue
Des années 70 à aujourd'hui	Les fêtes	COMPLET Le cinéma

Les horaires :
Activités de 9h à 16h30.
Accueil le matin à partir de 7h30 et le soir jusque 18h.

Les prix :
60 €/semaine
45 € (à partir du 3ème enfant)

Chaque jour, prévoir :
sac à dos + gourde + casquette + crème solaire ou bottes et veste de pluie (en fonction du temps).
Pour le **repas de midi**, emporter un **casse-croûte**.
Une collation est offerte à 10h et à 16h.

Une assurance « responsabilité civile et accidents corporels » couvre nos activités.

Inscription **déductible fiscalement**. Certaines **mutuelles** octroient une intervention financière aux enfants qui participent aux plaines de vacances, renseignez-vous.

Documents pour l'inscription disponibles à partir du 8 avril :
- à l'administration communale
- en demandant à auxane.jacob@saint-leger.be
- sur le site internet de l'Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordination Accueil Temps Libre
Auxane JACOB 0496/53.82.88
auxane.jacob@saint-leger.be
Eric DECOLLE 0477/46.10.31
eric.decolle@saint-leger.be

Renseignements-inscriptions :

Site Accueil Temps Libre :
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordinatrice Accueil Temps Libre : **Auxane JACOB**
+32 (0) 496 53 82 88
auxane.jacob@saint-leger.be

D'AUTRES STAGES POURRAIENT S'AJOUTER
N'hésitez pas à consulter le site de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger
www.sites.google.com/site/atlsaintleger

Les activités extrascolaires

Les vacances n'ont pas encore commencé que vous pensez déjà aux activités extrascolaires de la rentrée !



Pour vous aider, la coordination Accueil Temps Libre est là !

- Retrouvez de nombreuses informations sur toutes les activités proposées sur la commune sur le site internet de la coordination ATL https://sites.google.com/site/atlsaintleger/ (à mettre dans vos «favoris»)
- Si vous préférez la version papier, la nouvelle brochure paraîtra en août et sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres



OFFICE DE LA NAISSANCE ET DE L'ENFANCE

Les nouvelles de la consultation DE L'ONE À SAINT-LÉGER

UNE OFFRE DE SOINS ET D'ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

La consultation de l'ONE à Saint-Léger propose des consultations et activités **gratuites**, **ouvertes** à tous les enfants de la commune.

Les enfants sont accueillis dès l'âge de 15 jours, sur rendez-vous, les deuxièmes et quatrièmes mardis du mois. **Toutes les consultations ont lieu au 19, rue du Château à Saint-Léger**. Le médecin et l'infirmière sont disponibles pour répondre à toutes vos questions et accompagner les familles dans un cadre bienveillant.

UN DÉPART ET UNE CONTINUITÉ

C'est avec une émotion sincère que l'équipe annonce le départ de Caroline SELVES, animatrice de l'activité « Éveil sensoriel à la musique et au yoga », après plus de cinq années de présence.

Son professionnalisme, sa douceur et son enthousiasme ont marqué chaque séance, faisant de ces moments un rendez-vous attendu par les enfants. Lectures, chants, jeux… Caroline savait créer une atmosphère unique.

Nous lui adressons nos remerciements les plus chaleureux pour son engagement et sa gentillesse, et lui souhaitons une belle continuation.

L'activité se poursuit dans le même esprit, pour continuer à éveiller et émerveiller les plus jeunes.



DATES DES CONSULTATIONS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Mardi 10 et mardi 24 juin
Mardi 8 et mardi 22 juillet
Mardi 12 et mardi 26 août
Mardi 9 et mardi 23 septembre

Les consultations ont lieu de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous auprès de l'infirmière **Audrey BILOCQ**
+32 (0) 492 34 22 40

ACTIVITÉS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2025

- **Massage bébé (0 à 6 mois) :**
 lundi 8 septembre, de 9h30 à 10h30
- **Lecture animée (1 à 3 ans) :**
 samedi 27 septembre, de 10h00 à 11h00
- **Éveil sensoriel à la musique et au yoga (1 à 6 ans) :**
 lundi 29 septembre, de 17h00 à 18h00

L'équipe vous souhaite un été rempli de sérénité, de beaux moments en famille et de découvertes enrichissantes.

Pour suivre toute l'actualité des consultations, rejoignez la page Facebook « ONE Saint-Léger ».

CHANGEMENT TEMPORAIRE DE MÉDECIN

Le docteur Aurélie Simon sera en congé de maternité à partir du 22 août 2025. Pendant son absence, le docteur Langlois assurera les consultations. Les rendez-vous se prennent comme d'habitude. Nous remercions le docteur Langlois pour sa disponibilité et adressons nos meilleurs vœux au docteur Simon pour cette nouvelle étape familiale.



ATELIERS ET *stages divers*

ATELIER « FANTAISIES CRÉATIVES ».

15 mercredis, de septembre à décembre 2025.

De 14h à 16h.

Enfants-ados de 6 à 14 ans.

Un atelier qui aborde différentes techniques artistiques, de manière ludique et décontractée (dessin, peinture, gravure, art textile, ...).

Salle des fêtes de Saint-Léger.

LES ATELIERS DE GIULIA

UN ESPACE POUR CRÉER, DÉCOUVRIR, S'EXPRIMER

Les Ateliers de Giulia sont des moments dédiés à l'expression artistique, centrés sur la peinture et l'illustration. L'objectif n'est pas seulement d'apprendre les bases du dessin, mais surtout de permettre à chacun de développer son propre style, d'explorer son univers créatif.

Ces ateliers, ouverts à tous dès 6 ans, encouragent l'échange, la découverte de l'autre et le regard extérieur comme leviers de progression artistique.

Les Ateliers d'Art – Chaque mercredi scolaire

Lieu : Salle des Fêtes de Châtillon

- De 14h à 16h : pour les enfants de 6 à 12 ans
- De 16h à 18h : pour les adolescents de plus de 12 ans et les adultes

Stages Été 2025 – Les explorateurs de l'Art

Pendant les vacances d'été, Giulia propose deux semaines de stages autour d'un thème commun : l'exploration artistique. L'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles techniques, de créer librement et de partager des moments de détente dans une ambiance bienveillante.

Chaque semaine est pensée comme un moment de respiration, avec des thématiques originales, un espace lecture et des goûters bio, faits maison.



Lieu :

Salle des Fêtes de Châtillon

- Du 21 au 25 juillet : pour les enfants de 6 à 12 ans
- Du 11 au 15 août : pour les enfants de 3 à 6 ans

Contact et inscriptions

Téléphone : +32 (0) 498 81 25 42

E-mail : giuliavaira@hotmail.com





AU FIL DES JOURS *à l'école communale*

Retour sur le Crossathlon des élèves à Jamoigne

Le 13 mai dernier, les élèves de nos trois écoles communales ont eu l'occasion de participer à un événement sportif : **le Crossathlon de Jamoigne.**

UN DÉFI SPORTIF STIMULANT

Le Crossathlon a offert aux enfants de belles expériences en découvrant de nouveaux sports, en rencontrant des enfants de leurs âges d'autres écoles de la région et en se dépassant aussi sportivement, tous portés par l'envie de s'amuser. Nos élèves, répartis en différentes groupes, ont su faire preuve d'écoute et d'ouverture d'esprit à chaque atelier sportif. De nombreux encouragements ont résonné tout au long de la matinée, apportant une belle dynamique collective.







FÉLICITATIONS À TOUS LES PARTICIPANTS !

Nous sommes fiers de la participation active de tous nos élèves, qui ont démontré des valeurs telles que le courage, la persévérance et le travail d'équipe. Bravo à chacun pour avoir relevé ce défi avec enthousiasme !

Ce Crossathlon restera un souvenir inoubliable pour tous ceux qui ont pris part à cette belle aventure sportive. Nous espérons pouvoir organiser d'autres événements comme celui-ci dans l'avenir pour continuer à encourager nos élèves à pratiquer des activités physiques et à développer leur esprit d'équipe. C'était la première fois qu'une activité sportive extra muros était proposée aux élèves de première et deuxième année primaire et nous espérons que nous pourrons la revivre l'année prochaine.















MERCI À L'ORGANISATION

Un grand merci au centre sportif de Jamoigne pour l'accueil et l'organisation de cette matinée sportive et merci aux élèves de 4ème TT Education physique de l'Institut Sainte-Anne de Florenville qui ont animé les différents ateliers et encadré nos élèves.

LES CLASSES MATERNELLES *de Meix-Le-Tige*

Ce mardi 20 mai, les enfants des classes maternelles de Meix-le-Tige ont accueilli M. Vincent VAN SULL pour un spectacle. Ce fut pour eux l'occasion de découvrir une variété d'instruments de musique venus du monde entier.

Bruitages, chants et rythmes en tous genres ont émerveillé les enfants et les ont entraînés dans un véritable tourbillon de gaieté.

Avant de nous quitter, M. VAN SULL, accompagné de son ukulélé, nous a fait le plaisir de chantonner encore quelques petites chansons à l'extérieur.









REGARDS D'ENFANTS SUR L'UNIVERS *de Marguerite BROUHON*

Les élèves de 2e et 3e maternelles de l'école de Châtillon de la classe de Madame Elisabeth, ont récemment eu l'opportunité de vivre une belle aventure artistique. À la suite d'un projet en classe autour de l'artiste Marguerite BROUHON, les enfants ont non seulement découvert son univers, mais ont également laissé libre cours à leur propre créativité.

Ce travail en immersion a donné naissance à de nombreuses œuvres inspirées par le style de l'artiste. Le musée Gaumais de Virton, partenaire du projet, a eu la générosité d'ouvrir ses portes pour accueillir cette exposition pas comme les autres : celle des tout-petits.

Colorées, expressives et pleines de spontanéité, les créations des enfants ont été mises en valeur dans un cadre professionnel, au grand plaisir des familles, des enseignants et des visiteurs. Une belle manière de valoriser l'expression artistique dès le plus jeune âge, et de créer un pont entre l'école, l'art et la culture locale.









LE PRINTEMPS S'INSTALLE

à l'école de Châtillon !



Les beaux jours reviennent, et notre école se transforme petit à petit en un véritable jardin !

Les élèves de P1 et P2 ont réalisé de magnifiques fleurs, à partir des branches issues de la taille de nos saules trognes. Une belle occasion, comme chaque année, de faire appel à leur créativité et à leur enthousiasme !

Le projet de sentier didactique « **Tous à pied** » continue doucement à prendre forme. Les panneaux et les abris sont prêts… mais pas encore installés. Il nous faudra bientôt quelques bras costauds pour passer à l'étape suivante !



Nos classes ne se limitent pas aux murs de l'école : dès que le soleil pointe le bout de son nez, les apprentissages se poursuivent sous le préau, dans la cour ou sur les sentiers battus. Apprendre au grand air, quel plaisir !

Enfin, les élèves ont eu la chance de vivre une belle aventure lors de leur excursion à l'Archéosite d'Aubechies. Ils y ont découvert la vie des hommes préhistoriques… et même testé la peinture rupestre comme de vrais artistes des cavernes !









JOUR APRÈS JOUR *à l'école libre*



L'école du dehors permet à chaque enfant de trouver sa place, d'apprendre et de grandir !

TOUT LE MONDE DEHORS !

Dans le cadre de l'appel à projets « Ose le vert, recrée ta cour », nos élèves ont attrapé leurs bèches, pioches et autre matériel de jardinier pour aménager l'espace vert de notre cour. Ils ont tracé les plans et ont décidé de réaliser un endroit dans lequel ils pourront se retrouver lors des récréations pour y passer un moment plus calme.

Le respect de l'environnement et une attention particulière à la biodiversité ont aussi été travaillés avec eux. . Un représentant de Natagora les suit dans ce projet et les conseille.

Les enfants ont réalisé 2 prés fleuris, 2 zones de fauchage tardif, un compost, une agora, des plantations d'herbes aromatiques ... Le nom du coin calme est en réflexion à l'école. Et un vote entre classes devra permettre de déterminer le nom de ce petit coin de paradis ...

Des idées sont encore dans les esprits de chacun, ce projet se poursuivra l'année prochaine.











VISITE À MONTAUBAN

Dans le cadre du projet PECA (Parcours Educatif Culturel et Artistique), nos grands de 5ème primaire se sont rendus à Montauban Buzenol. Une activité autour du patrimoine leur a été proposée en collaboration avec le musée Gaumais.

La journée a débuté par une visite du site de Montauban agrémentée d'explications sur les ruines. Les enfants ont eu l'occasion d'observer et d'analyser les bas – reliefs. Des guides du Musée Gaumais les accompagnaient dans leurs découvertes.

Ils ont aussi pu découvrir ce qu'était un fossile. Après en avoir cherchés et trouvés dans la source aux étoiles, ils en ont réalisé un.

Au milieu de ce merveilleux site, un conteur les a emmenés dans des rêves et des songes.











Cette journée riche en découvertes restera longtemps dans leur mémoire !



Ecole libre de Saint-Léger

Fancy-fair

12 - 13 et 14 septembre 2025

Vendredi 12



Corrida en début de soirée
Bar et petite restauration

Samedi 13



*Dès 19h: Petite restauration

*Dès 20h: Blind test années 80

*De 19h à 01h: ouverture de la cave à vin

Dimanche 14



* Dès 11h45: La brasserie s'invite sous le chapiteau

* Dès 15h: Jeux pour les enfants et petite restauration

*Dès 16h: Concert des sociétés musicales de Saint-Léger



* De 18h à 21h: Ouverture de la cave à vin

Possibilité d'accompagner son repas de midi
avec une bonne bouteille de notre cave



BIENVENUE *dans nos écoles*

Choisir son école, c'est déjà grandir

La rentrée 2025 se prépare dès aujourd'hui ! Dans notre commune, plusieurs écoles accueillent vos enfants avec enthousiasme, bienveillance et projets pédagogiques variés. Que vous choisissiez une école communale (Saint-Léger, Meix-le-Tige ou Châtillon) ou l'école libre de Saint-Léger, chaque établissement propose un cadre propice à l'épanouissement et à l'apprentissage.

Découvrez ci-dessous les modalités d'inscription et les spécificités de chaque école. À vous de choisir le chemin qui accompagnera les premiers pas scolaires de votre enfant !

L'ÉCOLE LIBRE DE SAINT-LÉGER ACCUEILLE LES ENFANTS ÂGÉS DE 2,5 ANS À 12 ANS.

Bienvenue dans notre école où l'on grandit, on rêve, on apprend ...

- Trois classes en maternelle et six classes en primaire.
- Des classes de dépaysement en primaire à la ferme, à la montagne et à la mer.
- Des cours de natation en primaire.
- Des cours de psychomotricité en maternelle et de gymnastique en primaire dans notre salle de gymnastique.
- De beaux espaces verts réaménagés dont une agora pour apprendre dehors !
- La possibilité de manger un repas chaud ou un repas tartine.
- Des activités transversales par projets en maternelle.
- Des classes équipées d'outils numériques en primaire.
- Un accueil de 7h15 à 18h30 tous les jours.
- Des projets PECA, visites de musées, spectacles ...
- Trois cours de récréation pour séparer les plus petits des plus grands.
- Des cours d'anglais et d'éveil aux langues.

Vous souhaitez davantage de renseignements, une visite de l'école...

N'hésitez pas à prendre contact avec la direction :

+32 (0) 472 55 37 07 ou
ec002746@adm.cfwb.be

LES ÉCOLES COMMUNALES ACCOMPAGNENT

vos enfants au quotidien

Ecole communale
Saint-Léger Châtillon Meix-le-Tige

ECOLES COMMUNALES

Saint-Léger - Châtillon - Meix-le-Tige

Rentrée scolaire 2025-2026

Apprendre ensemble, s'épanouir dans son village
dans une école à dimension humaine où chaque enfant est accompagné



Infos et inscriptions au 0470/80.22.65
dès à présent jusqu'au 11/07
et à partir du 18/08

Ecole communale
Saint-Léger Châtillon Meix-le-Tige

Infos et inscriptions au 0470/80.22.65
dès à présent jusqu'au 11/07
et à partir du 18/08



Anglais à partir de la 3è année primaire

et anglais oral en 6ème année

Education physique au complexe sportif de Saint-Léger

Psychomotricité pour tous les enfants de maternelle

Natation dès la 1re année primaire

Equipements informatiques

Repas chauds préparés par un traiteur

Collations fruits/légumes offertes à tous 1X/semaine

Accueil extrascolaire dès 7h15 et jusque 18h30

et les mercredis après-midis

Projets inter-implantations

Classes de dépaysement une année sur deux en primaire

Spectacles, théâtre, excursions pour tous les élèves chaque année

Puéricultrice dans chaque implantation en maternelle

Equipe pédagogique dynamique et collaborative

Aménagements raisonnables

Travail en cycle



Visites mensuelles à la bibliothèque

Christelle NOIRHOMME, directrice

CONCERT DE QUARTIER

Concert de Quartier

Samedi 28 juin
à 18h30



Lieu

Saint-Léger
Quartier des Potelles

Bar et petite restauration

Performed By :

Les sociétés musicales de Saint-Léger

Infos:
Rongvaux M. - 0494/59.64.09
Bressard C. - 0495/69.66.59

37e FOIRE DES ARTISANS ET BROCANTE

à Saint-Léger

La Fête du 15 août revient en force à Saint-Léger-en-Gaume avec la 37e édition de la **Foire des artisans et brocante**, organisée par **la Fanfare Communale.**

Dès 6h00, la Place du Trûche accueillera exposants et visiteurs pour une grande brocante mêlant fonds de grenier, vieux instruments, objets insolites et produits du terroir. Cette année, un focus particulier est mis sur les objets en lien avec **la musique**, une belle façon de marier patrimoine, culture et convivialité.

L'**ouverture officielle** de la fête aura lieu vers **11h30**, en présence des organisateurs et partenaires locaux.

Tout au long de la journée, les festivités seront rythmées par un programme musical et gourmand :

- **Vers 11h30** : Concert
- **À partir de 12h** : Apéritif, petite restauration, barbecue, ambiance familiale
- **Vers 15h** : Bal musette animé par l'orchestre de René FRIOB
- **Vers 19h** : Concert
- **À 22h** : La soirée se prolonge avec DJ POPS aux platines pour faire danser la place jusque tard dans la nuit !

Un espace convivial sous guirlandes, des foodtrucks, des artisans passionnés, une ambiance festive...

Tout est réuni pour faire de cette journée un moment inoubliable en plein cœur de l'été.





Infos brocante :
+32 (0)499 16 12 38 ou
+32 (0)494 59 64 09

Organisation :
ASBL La Fanfare Communale
www.fanfare-saintleger.be

UN ÉTÉ EN PLEINE NATURE

avec la Cuisine Sauvage

L'été s'annonce savoureux, ludique et rempli d'aventures à **Saint-Léger** grâce aux nombreuses animations proposées par l'ASBL Les Amis de la Rouge Eau. **Du 8 juin au 24 août**, tous les dimanches, les familles, promeneurs et gourmands sont invités à se retrouver dans une ambiance chaleureuse et bucolique autour de la Cuisine Sauvage.

GOURMANDISE AU BORD DU CHALET

Chaque dimanche, dès **12h**, l'équipe de la Rouge Eau vous propose :

- un apéritif convivial (avec notamment le fameux maitrank),
- des planches apéritives à partager,
- des **hamburgers, pains-saucisses,**
- et des **crêpes** pour les plus gourmands.

Le bar et les activités restent ouverts jusqu'à **20h**, permettant à chacun de profiter de l'après-midi et du début de soirée dans un cadre naturel apaisant.

Fermeture exceptionnelle le 13 juillet.

DES DIMANCHES ANIMÉS

Deux rendez-vous spéciaux viendront ponctuer l'été :

- **Balade de 4 km** le **6 juillet à 15h** (reportée au 20/07 en cas de pluie).
- **Après-midi gaufres à l'ancienne** le **27 juillet**, un moment sucré et traditionnel à ne pas manquer.



NOUVEAU : JEU DE PISTE FAMILIAL « VOYAGE EN TERRE SAUVAGE »

Autre nouveauté cette année : un **jeu de piste** familial sur les chemins forestiers, au départ du chalet.
Chaque dimanche, petits et grands pourront s'élancer sur un **parcours de 4 km**, jalonné d'**épreuves ludiques et éducatives**.



L'activité est gratuite, le plan est disponible au bar du chalet, et chacun peut y participer à son rythme, dans la bonne humeur.




Châtillon en Fête !
Entrée Gratuite tout le week-end !!!
Ve 4 juil.
HAPPY HOUR
21h -22h
Soirée "Mètres et +"
AC
Sa 5 juil.
19h : Repas du Village
22h : Concert
ROCK FREQUENCY
Touffaye !
- Apéro
- Touffaye
- Dessert =>
Adultes: 25€
Efts -12ans : 15€
Inscriptions avant le 28/6
auprès de Bernard
0473 999 452
Di 6 juil.
15h00: Spectacle "Cataplasme", magie..
16h30: Les Diapasons de Meix-le-Tige
18h00: concert Drink Too Much
vigicore

ANDY CHEVIGNÉ : UN CHERCHEUR DE SAINT-LÉGER

au cœur d'une découverte scientifique majeure

Andy CHEVIGNÉ, citoyen de Saint-Léger, vient de marquer une étape décisive dans le domaine de la recherche médicale internationale. Directeur du groupe Immunopharmacologie et Interactomique au Luxembourg Institute of Health (LIH), Andy CHEVIGNÉ et son équipe ont récemment contribué à une avancée majeure dans la compréhension des mécanismes qui régulent la migration des cellules immunitaires dans le corps humain.

Cette découverte majeure, récemment publiée dans la prestigieuse revue scientifique internationale Cell, dévoile comment certaines protéines, appelées chimiokines, interagissent précisément avec leurs récepteurs pour orienter les cellules immunitaires vers les zones spécifiques du corps où leur action est requise. Les chercheurs ont découvert que ces interactions reposent sur un « langage codé » formé par des petites régions protéiques spécifiques. Ce langage cellulaire sophistiqué ouvre de nouvelles perspectives prometteuses pour la médecine de précision, notamment dans les traitements ciblés contre les cancers, les infections et d'autres maladies immunitaires.

Les travaux d'Andy CHEVIGNÉ, réalisés en étroite collaboration avec d'autres instituts prestigieux internationaux, ont permis de mettre au point une plateforme technologique innovante appelée NanoLux, qui permet de manipuler expérimentalement ces mécanismes biologiques et de concevoir ainsi des molécules thérapeutiques innovantes.

Andy CHEVIGNÉ, 42 ans, est bien connu à Saint-Léger en raison de ses liens familiaux puisqu'il est le gendre de José SOBLET. Après des études secondaires effectuées à l'Athénée de Virton puis à Pierrard, il s'est rapidement distingué dans la recherche en biochimie et pharmacologie moléculaire au Luxembourg. Son parcours remarquable a déjà été récompensé à plusieurs reprises, notamment par le prestigieux prix Galien en pharmacologie, et tout récemment par la plus haute distinction scientifique luxembourgeoise : l'« Award for Outstanding Scientific Achievement 2023 », décerné par le Fonds National de la Recherche de Luxembourg (FNR).

Cette reconnaissance exceptionnelle met en lumière la qualité et l'impact international des recherches menées par Andy CHEVIGNÉ *et son équipe.*



NOS JOIES, NOS PEINES...



ILS SE SONT DIT *oui*

Mariage de Julie ODEM & Étienne LEFÈBVRE, de SAINT-LÉGER, le 26/10/2024



VOS PETITS *trésors*

Naissance de Scott KLEIN,
né le 21/03/2025 à Arlon,
fils de Valentin KLEIN & Laura COLAS de MEIX-LE-TIGE

Naissance de Scott DROPSY,
né le 08/04/2025 à Arlon,
fils de Gauthier DROPSY & Cassandra BARUFFATO de SAINT-LÉGER

Naissance de Lya PICARD,
Née le 26/04/2025 à Arlon
Fille de Corentin PICARD & Élodie LAMBERT de Saint-Léger

Naissance de Adriel VERWULGEM WLOMAINCK,
né le 16/05/2025 à Arlon,
fils de Corentin VERWULGEM & Belinda WLOMAINCK de MEIX-LE-TIGE

Naissance d'Ilan TROUSSET,
Né le 08/06/2025 à Arlon
Fils de Ryan TROUSSET & Déborah HOLTER de Saint-Léger



ILS NOUS *ont quittés*

Monsieur **Paul GOBERT**, de SAINT-LÉGER, le 28/12/2024 à Saint-Léger

Monsieur **Jean-Louis DEBEN**, de CHÂTILLON, le 20/04/2025 à Arlon

Madame **Lucie CHINA**, de CHÂTILLON, le 23/04/2025 à Châtillon

Madame **Renelle JACQUES**, de SAINT-LÉGER, le 28/04/2025 à Saint-Mard

Madame **Esther ORBAN,** de CHÂTILLON, le 01/05/2025 à Saint-Mard

Monsieur **Willy GRATIA**, de SAINT-LÉGER, le 03/05/2025 à Rouvroy

Monsieur **Michel NEPPER**, de CHÂTILLON, le 12/05/2025 à Châtillon

Madame **Françoise LÉONARD**, de Meix-le-Tige, le 28/05/2025, à Messancy

Monsieur **David DENYS**, de Châtillon, le 31/05/2025, à Saint-Mard

L'AGENDA

JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE

Juin 2025

26/06/2025

BALADE DU SI :
LE GRAND TOUFFU

Départ : Parking de l'église de Meix-le-Tige

Infos et réservations : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger – +32 (0) 471 66 96 18

27/06/2025

FETE DE L'ECOLE DE MEIX-LE-TIGE

Cercle Saint-Joseph

27/06/2025

BARBECUE DANS LA COUR DE L'ECOLE LIBRE

Dès 19h30

Infos et inscriptions : +32 (0) 63 23 96 15

28/06/2025

CONCERT DES SOCIETES DE MUSIQUE AU QUARTIER DES POTELLES

A 18h30

Infos : +32 (0) 495 69 66 59

29/06/2025

REPAIR CAFE

!!!! Changement de salle :
Salle « Le Gaumais »
(en face du CPAS

De 9h à 12h

Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

29/06/2025

MARCHE GOURMANDE

Ecole communale de Saint-Léger

Dès 9h30

Infos et réservations :

Comité de parents de Saint-Léger
comite.parentsecsl@gmail.com

29/06/2025

AUDITION PUBLIQUE DES MUSICIENS

Salle des fêtes de Saint-Léger

De 9h30 à 12h

Infos : Fanfare communale - +32 (0) 59 64 09 / HRSC +32 (0) 495 69 66 59

Juillet 2025

02/07/2025

CEREMONIE DE REMISE DES CEB

Complexe sportif de Saint-Léger

Un courrier personnalisé sera envoyé à chaque élève ayant passé le CEB.

Infos :
Administration communale
+32 (0) 63 23 92 94

03/07/2025

BALADE DU SI : AUTOUR DE CHANDELE

Départ : Parking du cimetière de Saint-Léger

Infos et réservations :

Syndicat d'Initiative de Saint-Léger
+32 (0) 471 66 96 18

04 au 06/07/2025

WEEK-END DE LA FETE A CHATILLON

Salle communale de Châtillon

10/07/2025

BALADE DU SI : PANORAMA SUR LES AUTS (PREVOIR JUMELLES)

Départ : Parking de l'église de Châtillon

Infos et réservations : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger – +32 (0) 471 66 96 18

13/07/2025

BIG JUMP

Lac de Conchibois à Saint-Léger

Tous à l'eau à 15h !

17/07/2025

BALADE DU SI : L'ANGE GARDIEN

Départ : Lac de Conchibois

Infos et réservations : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger – +32 (0) 471 66 96 18

20/07/2025

APERO FONTAINE

Rue Edouard Ned à Châtillon

De 11h à 15h

20/07/2025

FEU D'ARTIFICE DE LA FETE NATIONALE

Complexe sportif de Saint-Léger

Infos :
Administration communale
+32 (0) 63 23 92 94

24/07/2025

BALADE DU SI :
LA GRANDE FIN

Départ : Aire de repos de Gennevaux

Infos et réservations : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger – +32 (0) 471 66 96 18

31/07/2025

BALADE DU SI : LE PARCOURS DU MIEL – PRESENTATION DES NOUVEAUX PANNEAUX (SUIVIE D'UN BBQ)

Départ : Lac de Conchibois

Infos et réservations : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger +32 (0) 471 66 96 18

Août 2025

14/08/2025

SOIREE CONCERTS EN PLEIN AIR – BASKET FOR CHARITY

Rue de Choupa à Saint-Léger

Infos : Eagles de Saint-Léger - +32 (0) 493 72 76 06 – basketforcharity@gmail.com

15/08/2025

TOURNOIS EN JOURNEE U18 ET EQUIPES MIXTES – BASKET FOR CHARITY

Rue de Choupa à Saint-Léger

OCTOBRE DECEMBRE
NOVEMBRE

Infos : Eagles de Saint-Léger +32 (0) 493 72 76 06basketforcharity@gmail.com

15/08/2025
BROCANTE
Sur la place du Trûche et rues avoisinantes
Infos :
Fanfare communale
+32 (0) 494 59 64 09

17/08/2025
APERO FONTAINE
Rue Pougenette à Châtillon
De 11h à 15h

24/08/2025
CEREMONIE
DES NOCES D'OR
Complexe sportif de Saint-Léger
Un courrier personnalisé sera envoyé à chaque couple jubilaire.
Infos :
Administration communale
+32 (0) 63 23 92 94

31/08/2025
FERMETURE DE LA SAISON ESTIVALE
Lac de Conchibois

Septembre 2025

06 et 07/09/2025
BOURSE AUX VETEMENTS ENFANTS 0/16 ANS
AUTOMNE/HIVER
Salle des fêtes de Saint-Léger
De 10h à 14h
Infos : Lige des Familles -
+32 (0) 63 23 94 73
+32 (0) 494 49 45 87

09/09/2025
EXCURSION DES AINES
Un toutes-boîtes avec reprenant les informations sera distribué en temps utile.
Infos : Administration communale
+32 (0) 63 23 92 94

13 et 14/09/2025
FANCY-FAIR DE L'ECOLE LIBRE

21/09/2025
APERO FONTAINE
Rue du Pachy à Châtillon
De 11h à 15h

25/09/2025
CONFERENCE « LA CULTURE DES CHRYSANTHEMES » PRESENTEE PAR FRANCIS SCHOLTES
Salle communale de Châtillon
A 20h
Infos : Cercle Horticole
+32 (0) 63 22 26 35

29/09/2025
REPAIR CAFE
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Octobre 2025

27/10/2025
REPAIR CAFE
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Novembre 2025

08 et 09/11/2025
BOURSE AUX JOUETS
Salle des fêtes de Saint-Léger
Infos : Lige des Familles
+32 (0) 63 23 94 73

24/11/2025
REPAIR CAFE
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Décembre 2025

22/12/2025
REPAIR CAFE
Salle des Fêtes de Saint-Léger
De 9h à 12h
Infos : Cyrille GOBERT
+32 (0) 63 58 32 93
cyrille.gobert@hotmail.com

Vous souhaitez annoncer votre événement dans l'agenda ?

Contactez-nous :
gwenaelle.poncelet@saint-leger.be

Votre événement sera publié, sous réserve du dépôt d'un dossier sécurité, conformément à la décision du Collège communal du 16/12/2024.
Introduisez votre dossier sécurité en ligne : https ://gouverneur-luxembourg.be/declarer-un-evenement

POUR PLUS D'EVENEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK
Que faire sur la commune de Saint-Léger

Vous souhaitez davantage de visibilité pour votre événement ?
N'hésitez pas à envoyer vos infos à la Maison du Tourisme de Gaume (diffusion web et newsletter) :
info@visitgaume.be
+32 (0) 63 39 31 00



www.saint-leger.be

Saint-Léger
EN GAUME